

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 396

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2) Septembre 1999

*«Avoir quelque chose à dire, ne pas gâter la beauté naturelle d'un sujet noble, d'une pensée vraie, par le désordre, l'obscurité, l'incertitude, le faux goût, telle est la condition essentielle de cet art du bon langage.»*

(Ernest Renan)

## Gâchette

La *gâchette* (avec accent circonflexe) est la *pièce intérieure* du mécanisme d'une arme à feu que déclenche la *détente, pièce extérieure* sur laquelle s'exerce la pression du doigt du tireur.

Par conséquent, la logique exige que l'on dise: appuyer sur la détente, presser la détente, et non pas appuyer sur la gâchette, ce qui serait impossible sans démonter le mécanisme de l'arme.

(Défense du français, n° 396, septembre 1999)

## Janotisme

Ignoré de plusieurs dictionnaires, le janotisme est une construction maladroite de la phrase qui, par un fâcheux emplacement des termes, provoque une équivoque ou rend un passage risible. Exemples: «On a réparé le pupitre du régent en bois dur» ou «le docteur m'a guéri sans prendre de médicament». Dans ce dernier exemple, il faut bien comprendre que ce n'est pas le médecin qui prenait le médicament. Il eut été plus correct de tourner la phrase ainsi: «Le docteur a pu me guérir sans me faire prendre de médicament.»

(Défense du français, n° 396, septembre 1999)

## Haut lieu

Haut lieu s'écrit sans trait d'union. Il en va de même pour haut fourneau. Au pluriel: des hauts lieux, des hauts fourneaux.

En revanche, haut-parleur (pl. des haut-parleurs), haut-fond (pl. des hauts-fonds) se composent avec trait d'union.

Haut-commissaire (fonction définie) prend un trait d'union, au contraire de haut fonctionnaire (terme général).

On écrit aussi: la haute-fidélité, des chaînes haute-fidélité, mais: à haute fidélité, de haute fidélité.

La règle du trait d'union ne s'applique pas aux locutions adjectives: un haut-de-forme, mais un chapeau haut de forme.

(Défense du français, n° 396, septembre 1999)

## Ku Klux Klan

On ne sait pas grand-chose de la signification de ce terme bizarre. On le prend généralement pour une onomatopée imitant le claquement sec que le tireur déclenche en armant son fusil. Le nom de cette société secrète américaine, de sinistre réputation, s'orthographe Ku Klux Klan avec trois majuscules et sans trait d'union (abr. KKK).

(Défense du français, n° 396, septembre 1999)

## Intelligence(s)

Le mot «*intelligence*» se met au pluriel lorsqu'il exprime une complicité secrète entre des personnes ou groupes de camps opposés: le capitaine Dreyfus fut accusé d'*intelligences* avec l'ennemi. Dans des textes anciens on rencontre cette expression au singulier: «*Nous avons vu les évêques et les chrétiens, accusés d'intelligence avec les Romains, s'en défendre comme d'un crime*» (Bossuet). On dit aussi: avoir des intelligences dans la place.

Mais «*intelligence*» reste au singulier dans les expressions: être d'*intelligence* avec quelqu'un, lui adresser des signes d'*intelligence*.

(Défense du français, n° 396, septembre 1999)

## Laïc, laïque

L'usage complique à souhait la graphie de ces mots selon qu'ils sont noms ou adjectifs, masculins ou féminins. Et les dictionnaires ne contribuent pas à clarifier le problème. Selon un distinguo proposé par certains d'entre eux, la graphie «*laïque*» serait liée à la laïcité (l'enseignement laïque) tandis que «*laïc*» désignerait, dans le monde chrétien, celui qui n'est pas clerc.

Ces subtilités byzantines rendent l'usage hésitant et confus. Ne serait-il pas plus simple d'écrire, substantivement: un laïc, une laïque; adjectivement: l'enseignement laïc, l'école laïque? On ne ferait ainsi que suivre la même démarche que pour public/publique: un parc public, une manifestation publique, ou pour grec/grecque: un Grec, une Grecque; un temple grec, la civilisation grecque.

(Défense du français, n° 396, septembre 1999)